
Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris
(Institut historique allemand)
Band 48 (2021)

Jean-François Eck

**Un universitaire alsacien devant l'Allemagne. Henry
Laufenburger, des années 1920 aux années 1960**

DOI: 10.11588/fr.2021.1.93928

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

JEAN-FRANÇOIS ECK

UN UNIVERSITAIRE ALSACIEN DEVANT L'ALLEMAGNE

Henry Laufenburger, des années 1920 aux années 1960

Durant l'entre-deux-guerres, il n'est guère en France d'études sur l'économie allemande, sa situation présente, ses perspectives d'évolution ou sa place dans les rapports internationaux qui ne se soient appuyées sur les travaux d'Henry Laufenburger. Né en 1897, cet universitaire strasbourgeois, chargé de cours, puis professeur d'économie politique, effectue une carrière brillante grâce à sa spécialisation dans l'étude de l'économie allemande, un domaine dans lequel il jouit d'une réputation nationale, voire internationale. Il tient sur ce thème une chronique annuelle dans une prestigieuse revue, intervient régulièrement au congrès des économistes de langue française, prend la parole devant de multiples instances. Auteur de nombreuses publications, dirigeant plusieurs thèses, sensible à la diversité des courants qui parcourent le monde académique dans un contexte fortement perturbé par la crise des années 1930, il fait figure d'éveilleur d'idées, face à des collègues souvent tentés par le repli sur soi, voire le conservatisme.

Lorsque survient la guerre, son domaine de spécialité explique qu'il ait été mobilisé dans les services chargés d'élaborer la stratégie du blocus qui, en évitant les opérations militaires, devait contraindre l'Allemagne à demander la paix. Or, à partir de juin 1940, sa carrière bascule totalement. Les secousses successives de la défaite, de l'effondrement de la III^e République et de l'annexion forcée de l'Alsace-Lorraine par le Reich l'amènent à quitter Strasbourg pour Bordeaux, puis Paris où il retrouve une chaire de professeur à l'université. Puis, dès la fin de la guerre, il change totalement de champ d'étude. Délaissant l'Allemagne, il se consacre désormais à la comparaison des finances publiques dans l'ensemble des pays industrialisés. Sa réflexion s'appuie sur la Grande-Bretagne et les États-Unis, parfois aussi sur des pays comme la Suisse, le Canada ou l'URSS qui lui fournissent des éléments de comparaison avec la France, et plus jamais sur l'Allemagne. Enfin, en 1958, en une retraite volontaire, il quitte l'université de Paris pour celle de Genève et s'établit dans le canton du Valais où il décède en 1965.

Une telle rupture, portant à la fois sur le domaine d'étude, les thèmes de publications et les cercles de connaissances, peu fréquente dans le monde universitaire de ce temps, représente en elle-même une sorte d'énigme. Pour la résoudre, il convient d'analyser en détail la situation de Laufenburger dans le monde social et académique lors des différentes étapes de sa carrière. Mais, au-delà de l'aspect strictement biographique, son déroulement comporte des éléments qui intéressent directement les rapports entre France et Allemagne. Que représentait le monde universitaire d'outre-Rhin pour un jeune Alsacien parvenu à l'âge de la majorité durant la Première Guerre mondiale? Quels furent pour lui les enjeux du retour à la France, puis de la période

qui, malgré les espoirs de réconciliation entre les deux pays, aboutit à la montée des extrêmes et à l'inéluctabilité d'un nouveau conflit? Comment celui-ci bouleversa-t-il la donne? Sur tous ces points, le cas Laufenburger mérite une étude qui tente de le replacer dans l'évolution générale des rapports franco-allemands.

Des vertus du dialogue à l'inéluctabilité de la confrontation (1925–1938)

Lorsqu'il devient en 1925 chargé de cours de finances puis, quatre ans plus tard, professeur d'économie politique à l'université de Strasbourg, Laufenburger possède déjà de sérieux atouts pour une bonne insertion dans les milieux dirigeants de son temps.

Ses origines sont modestes. Il est le fils du maire de Gerstheim, grosse commune de 1 500 habitants située à une vingtaine de kilomètres au sud de Strasbourg, où son père, appartenant à une famille proche du monde rural, possédait une auberge. Envoyé dans le Pays de Bade pour y faire ses études secondaires au Gymnasium de Lahr, il obtient son Abitur au moment où commence la Première Guerre mondiale, alors qu'il est âgé de dix-sept ans. Incorporé dans l'armée allemande à partir de juin 1915, il obtient une dispense qui lui permet de s'inscrire à l'université de Strasbourg en 1916–1917 pour des études de philologie romane. Puis, dès la fin de la guerre, il quitte Strasbourg pour Caen où, désormais inscrit en licence en droit, il entame sous la direction d'Edmond Villey une thèse sur les conséquences du traité de Versailles pour l'industrie sidérurgique mosellane¹.

Un tel choix a de quoi surprendre. Edmond Villey, décédé peu après la soutenance de cette thèse, a fait l'essentiel de sa carrière à la faculté de droit de Caen dont il est doyen honoraire. Ses travaux portent sur des problèmes généraux comme l'évolution des salaires ou l'interventionnisme public, non sur les aspects régionaux de l'économie et on ne lui connaît pas de lien avec les milieux alsaciens. Aurait-il été suggéré à Laufenburger par un autre universitaire qui, lui, appartient à une famille strasbourgeoise établie en région parisienne après 1871, Charles Rist? Malgré la différence d'âge qui les rattache à deux générations différentes, celle née au lendemain de la défaite de 1870 et celle parvenue à l'âge d'homme durant la Première Guerre mondiale, Laufenburger se réclame de son amitié. C'est sous ses auspices et sous celles du spécialiste de finances publiques Edgar Allix qu'il prépare à Paris et obtient, après avoir soutenu une deuxième thèse de sciences juridiques et politiques, l'agrégation d'économie en 1928². Un an plus tard, il est élu professeur d'économie politique à l'université de Strasbourg.

Désormais son ascension est très rapide. Elle s'accompagne d'un «beau mariage» qui l'insère dans le milieu des industriels alsaciens du textile. Il épouse en 1927 la fille du chimiste Emile Bronnert, fondateur d'une entreprise de textile artificiel apparte-

1 Eric MAYER-SCHULLER, Marcel THOMANN, Notice «Henry Laufenburger», dans: Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne, t. 23, Strasbourg 1994, p. 2234. La thèse d'Henry Laufenburger est publiée sous le titre: L'industrie sidérurgique de la Lorraine désannexée et la France, Strasbourg 1924.

2 Cette thèse porte sur «L'impôt sur le revenu et les sociétés commerciales. Allemagne, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Suisse». Laufenburger est reçu deuxième au concours d'agrégation de 1928, le premier rang revenant à François Perroux.

nant avant la guerre aux Vereingte Glanzstoff-Fabriken qui produit de la viscose dans une usine haut-rhinoise, puis adopte après 1919 la raison sociale des Soieries, puis du Fil de Strasbourg³. Restée dans le giron familial, dirigée par le fils du fondateur, cette entreprise a pu donner à Laufenburger un exemple des capacités du patronat alsacien d'innover techniquement et de traverser les générations.

Quant à sa carrière universitaire, elle se déroule pour l'essentiel à l'ombre de Charles Rist. C'est à lui, qualifié de «grand économiste, Alsacien d'origine», qu'il dédie son «Cours d'économie alsacienne» publié en 1930–1932. Tout au long de l'entre-deux-guerres, Rist représente pour lui un appui constant. Dirigeant à Paris l'Institut scientifique de recherches économiques et sociales (ISRES), jouant un rôle clé dans l'attribution des subventions versées par la Fondation Rockefeller durant l'entre-deux-guerres, il lui fait obtenir en 1935 une bourse permettant un séjour de six mois à l'étranger pour une enquête sur les instituts de conjoncture en Italie, au Royaume-Uni et en Allemagne⁴, une destination qui reste exceptionnelle pour les universitaires strasbourgeois durant l'entre-deux-guerres⁵. Deux ans plus tard, c'est à l'institut dirigé par Rist qu'est rattaché son laboratoire strasbourgeois de recherche, l'Institut d'économie comparée, et c'est également de la Fondation Rockefeller, et non de l'université, qu'en proviennent pour l'essentiel les moyens de fonctionnement. Davantage encore: après l'avoir fait entrer au conseil de l'ISRES en 1936, Rist lui confie la coordination d'une vaste enquête sur les circuits de financement de l'économie dans plusieurs pays d'Europe. Le volume consacré à la France, entièrement rédigé par Laufenburger, tout juste terminé au moment de l'entrée en guerre, lui permet d'établir sa réputation de spécialiste du sujet. Encore aujourd'hui, il fait référence dans l'étude des circuits de financement durant l'entre-deux-guerres⁶. Ainsi, sa carrière brillante, les travaux de ses propres élèves, son audience à l'étranger sont en grande partie liés à ce soutien qui semble ne jamais lui faire défaut.

C'est également Rist qui lui a facilité l'accès aux colonnes de la «Revue d'économie politique» fondée en 1887 par Charles Gide, Edmond Villey et Alfred Jourdan, une publication plus ouverte que celles qui l'ont précédée aux innovations méthodologiques et aux apports venus de l'étranger⁷. On le sait: le premier a écrit avec Rist une «His-

3 Émile Bronnert et son entreprise sont mentionnés par Bernard VOGLER, Michel HAU, *Histoire économique de l'Alsace*, Strasbourg 1997, p. 229–230 et 280.

4 Archives nationales, site de Pierrefitte (AN), AJ16 6049 (Académie de Paris, faculté de droit, dossier individuel Laufenburger), lettre du doyen de la faculté de droit de Strasbourg informant Laufenburger de l'obtention de la bourse, 26.1.1935. Sur le rôle de la Fondation Rockefeller dans l'organisation de la recherche scientifique en France, voir Ludovic TOURNÈS, *L'Institut scientifique de recherches économiques et sociales et les débuts de l'expertise économique en France (1933–1940)*, dans: *Genèses*, n° 65 (2006), p. 49–70.

5 Des 19 boursiers strasbourgeois envoyés en Allemagne pendant cette période, cinq seulement représentent les lettres et sciences humaines, dont René Capitant pour le droit et Edmond Vermeil pour l'allemand. Cf. Françoise OLIVIER-UTARD, *L'université de Strasbourg de 1919 à 1939. S'ouvrir à l'international, mais ignorer l'Allemagne*, dans: *Les Cahiers de Framespa*, n° 6 (2010), §§ 45–49.

6 Henry LAUFENBURGER, *Enquête sur les changements de structure du crédit et de la banque. T. 1: Les banques françaises*, Paris 1940. Le volume sur l'Italie et la Suisse paraît également en 1940, quelques mois après le précédent. Celui sur la Belgique et les Pays-Bas, quoique rédigé, est resté inédit. Par contre, celui sur la Grande-Bretagne sera publié en 1949.

7 Sur cette revue, voir Lucette LE VAN-LEMESLE, *Le Juste ou le Riche. L'enseignement de l'économie politique 1815–1950*, Paris 2004, p. 311–316.

toire des doctrines économiques depuis les physiocrates jusqu'à nos jours⁸, parue en 1909, maintes fois rééditée, devenue une lecture quasi obligatoire pour des générations successives d'étudiants en droit et sciences économiques. D'autres points encore relient Gide, Rist et Laufenburger: la foi protestante à laquelle tous trois adhèrent, la volonté de progrès social qui, pour Gide, chef de l'École de Nîmes, passe par le mouvement coopératif⁹, la recherche d'une entente internationale autour d'un rapprochement progressif entre France et Allemagne capable d'assurer la paix.

Devenu dès 1926 un collaborateur assidu de la «Revue d'économie politique», Laufenburger y tient sur les industries métallurgiques une chronique régulière incluse dans le bilan annuel de l'économie française publié par la revue¹⁰. C'est le début d'une longue série dont le champ d'étude s'élargit, des industries métallurgiques aux constructions mécaniques, puis électriques, de sorte qu'à la veille de la guerre sa chronique couvre une grande partie de la production industrielle française. De plus, en tant que spécialiste de l'Allemagne, il rédige à partir de 1927 la chronique annuelle consacrée à son évolution économique. Certaines d'entre elles, particulièrement étoffées, représentent une source d'une extrême richesse. Les spécialistes le savent bien, tel Alain Barrère, dans l'hommage académique qu'il rend à Laufenburger au lendemain de sa disparition¹¹. Toutes s'appuient sur d'abondantes statistiques, des rapports d'instituts de conjoncture, des chiffres tirés des bilans des grandes entreprises¹². Enfin, en une activité apparemment inlassable, il multiplie dans la revue les comptes rendus d'ouvrages allemands et les notices nécrologiques des universitaires disparus au cours de l'année.

Comment l'Allemagne apparaît-elle dans ses premiers écrits? Laufenburger ne méconnaît certes pas qu'elle a représenté à maintes reprises pour la France un redoutable adversaire ni que, pour achever son unité, elle a annexé de force le Reichsland, redevenu français à la suite d'une guerre dont il a pu mesurer les ravages. Mais il estime aussi qu'elle est vouée à entretenir avec la France un partenariat au sein duquel les Alsaciens peuvent jouer un rôle privilégié, ainsi que d'autres qui pour lui sont des «Alsaciens d'adoption» comme l'économiste allemand Werner Wittich, co-dédicataire avec Charles Rist de son «Cours d'économie alsacienne» publié en 1930-1932. Parmi les universitaires plusieurs restent à ses yeux des maîtres à penser dont il vénère la mémoire. On sait l'importance qu'attachaient les autorités impériales au bon

8 Charles GIDE, Charles RIST, *Histoire des doctrines économiques depuis les physiocrates jusqu'à nos jours*, Paris 1909, 1944.

9 Laufenburger écrit pour la «Revue des études coopératives» en 1927 deux articles sur les rapports économiques franco-allemands, l'un sur le marché mondial de la potasse, l'autre sur le traité de commerce signé entre les deux pays. Henry LAUFENBURGER, *Les nouvelles formules d'accords économiques et la collaboration franco-allemande*, dans: *Revue d'études coopératives*, n° 22 (1927), p. 118-127; n° 24 (1927), p. 351-362; ID., *Les répercussions du traité de commerce franco-allemand (1927)*, dans: *Revue d'études coopératives*, n° 25 (1927), p. 23-34.

10 Henry LAUFENBURGER, *Les industries métallurgiques*, dans: *Revue d'économie politique (REP)* 40/2 (1926), p. 557-568.

11 Alain BARRÈRE, *Henry Laufenburger économiste*, dans: *Revue de science financière*, janvier-mars 1966/1, p. 27.

12 Celle qui expose la situation en 1933 est longue de 54 pages: Henry LAUFENBURGER, *La vie économique en Allemagne. 18 mois d'expérience nationale-socialiste*, dans: *REP* 48/3 (1934), p. 1257-1311.

fonctionnement matériel et au prestige intellectuel de la Kaiser-Wilhelm-Universität où ont enseigné des économistes comme Gustav von Schmoller, des sociologues comme Georg Simmel, des juristes comme Paul Laband, des historiens comme Friedrich Meinecke, pour se limiter aux seules sciences sociales. Aussi, dans ses chroniques de la »Revue d'économie politique«, Laufenburger peut-il à juste titre féliciter Werner Sombart d'avoir composé, dans »Der moderne Kapitalismus«, une synthèse magistrale par laquelle, »descendant à la fois de Marx et de l'école historique«, il a donné à l'histoire économique des allures d'épopée, ou bien évoquer le souvenir laissé à leurs anciens étudiants strasbourgeois par des professeurs récemment disparus, tel Lujo Brentano¹³.

Or cette admiration pour une Allemagne avec laquelle la France peut entretenir, grâce à l'Alsace, des rapports féconds s'étend à son analyse de l'économie régionale. Certes, s'agissant de la banque, il reste sceptique face au »modèle allemand« de banque universelle, y voyant un risque de krach, tel celui subi au début des années 1930 par plusieurs banques alsaciennes qui a infligé de sérieux déboires à l'ensemble du système bancaire français¹⁴. Mais il n'en est pas de même pour l'appareil productif, notamment dans l'industrie lourde. Toute l'argumentation de sa thèse sur la sidérurgie en Lorraine désannexée depuis 1919 revient au contraire à déplorer, à partir du cas du bassin de Thionville, la disparition des interdépendances qui faisaient dépendre avant 1914 son économie des liens de réciprocité entre France et Allemagne. La mise sous séquestre des installations possédées en Moselle par les Allemands, puis leur cession à bas prix à des groupes français ont détruit cette spécificité au moment précis où la sidérurgie française reconstituait ses installations ravagées par la guerre et où s'y ajoutait la production de la Sarre, confiée à la France pour quinze années, menaçant l'ensemble de l'Europe de surproduction.

Aussi critique-t-il l'attitude des responsables publics et privés qui ambitionnent un développement incessant des capacités de production¹⁵. Il préconise au contraire le renforcement des liens entre sidérurgie mosellane et charbonnages sarrois, le soutien de la consommation de fonte et d'acier en France et dans l'empire colonial et surtout la mise sous étroite surveillance de la production sidérurgique des principaux pays d'Europe occidentale. Plaçant de grands espoirs dans l'Entente internationale de l'acier fondée en 1926, il croit même que la seule publication par ses adhérents de leurs programmes de production suffirait à écarter les menaces de dumping et à stabiliser les prix, un avantage qui, selon lui, »ne se paiera jamais trop cher«¹⁶. Puis, ces illusions ayant été anéanties dès le début de la crise des années 1930, il demeure

13 ID., L'apogée du capitalisme, d'après W. Sombart, dans: REP 41/6 (1927), p. 1574–1583, ici p. 1583; ID., Nécrologie »Lujo Brentano«, dans: REP 46/2 (1932), p. 407–409. Ce dernier ayant été professeur à Strasbourg de 1882 à 1888, Laufenburger n'a évidemment pas eu de contact direct avec son enseignement.

14 ID., Enquête sur les changements de structure (voir n. 6), p. 241–247.

15 ID., L'industrie sidérurgique (voir n. 1), p. 234–235. Ces critiques rejoignent celles que les historiens d'aujourd'hui adressent fréquemment à la politique sidérurgique de la France au cours du XX^e siècle. Voir sur ce point Martial LIBERA, Un rêve de puissance. La France et le contrôle de l'économie allemande (1942–1949), Bruxelles 2012.

16 Henry LAUFENBURGER, Les industries métallurgiques en 1927, dans: REP 42/3 (1928), p. 807–821, ici p. 816.

convaincu que la cartellisation de la production est »la seule voie qui puisse mener à l'Union européenne«¹⁷. Cette allusion fugace au briandisme est significative. Pour Laufenburger, qui appartient à un milieu acquis aux vertus du dialogue international et dont certains proches, tels Charles Rist et l'économiste Henri Truchy, sont membres de l'Union douanière européenne, les ententes économiques internationales sont le meilleur moyen de nouer entre pays européens des liens permettant de maintenir la paix.

Douze ans seulement après l'armistice, celle-ci serait-elle à nouveau menacée? Laufenburger s'inquiète précocement des incertitudes de la situation d'outre-Rhin et des risques de déstabilisation qu'elle comporte. Dès 1927, sa première chronique sur l'Allemagne de la »Revue d'économie politique« voyait en elle »une énigme [...], un exemple type des contradictions économiques dont est si riche la période troublée que nous traversons« et critiquait les énormes immobilisations des grands groupes de l'industrie lourde, malgré l'amoindrissement de leurs ressources en charbon et minerai de fer. Trois ans plus tard, la crise lui semble l'aboutissement d'une situation où se multipliaient des symptômes avant-coureurs: manque de rentabilité des investissements, lourdeur des dépenses sociales, déstabilisation politique, surtout après la victoire du parti national-socialiste aux élections législatives de septembre 1930. Loin d'avoir été transmise à l'Allemagne de l'extérieur, elle résulte des déséquilibres internes de cette dernière, aggravés par les excès de la concentration et les erreurs des grands konzerns, une analyse largement confirmée par les études postérieures à la sienne¹⁸.

Encore faut-il, pour que l'étranger en subisse les conséquences et que les tensions s'exacerbent, que se mette en place tout un enchaînement, passant par la conquête du pouvoir par les nazis et la mise en œuvre d'une politique anti-crise fondée sur l'autarcie et le réarmement. Dans ses chroniques de la »Revue d'économie politique«, Laufenburger ne traite guère du réarmement, peut-être parce qu'il reste prisonnier du schéma qui voit dans les dépenses militaires des dépenses improductives. Il ironise même parfois à son propos, affirmant qu' »[on] ne peut [ainsi] indéfiniment alimenter une population active de 32 millions de personnes, quelque passionnées qu'elles soient pour le *Kriegsspiel*«¹⁹, une appréciation qui paraît assez mal fondée si l'on songe aux analyses faites aujourd'hui par les historiens de la politique anti-crise du III^e Reich²⁰. Il faut attendre la veille de la guerre pour que, dans une synthèse portant sur l'ensemble des pays industrialisés, il accorde au réarmement toute sa place dans la résorption du chômage en Allemagne, affirmant: »C'est lui qui a procuré indirectement un travail considérable à l'industrie lourde. Et, si toute l'économie a été finalement entraînée, si les revenus distribués ont fini par profiter aussi aux biens de

17 Id., Les industries métallurgiques et mécaniques en 1930, dans: REP 45/3 (1931), p. 728-749, ici p. 744-745.

18 Voir par exemple Alfred RECKENDREES, Das »Stahltrust«-Projekt. Die Gründung der Vereinigte Stahlwerke AG und ihre Unternehmensentwicklung 1926-1933/34, Munich 2000, p. 388-435.

19 Henry LAUFENBURGER, La vie économique en Allemagne, dans: REP 51/4 (1937), p. 1263-1299, ici p. 1267, article daté du 30.6.1937.

20 Dans son ouvrage publié en 2006, Adam Tooze y voit »la force motrice déterminante et irrésistible de la politique économique dès la toute première étape«. Adam TOOZE, Le salaire de la destruction. Formation et ruine de l'économie nazie, Paris 2016, p. 823.

consommation, c'est au démarrage conjugué des grands travaux et du réarmement qu'il faut l'attribuer²¹.

Il se montre davantage convaincant dans son analyse de l'autarcie. Dès 1934, il y voit «une lourde faute» qui prive l'Allemagne de la baisse mondiale des prix de base, et d'un allègement des coûts de production capable de stimuler les exportations, prolongeant ainsi la crise. Mais sa condamnation va bien au-delà de la politique économique. Pour lui, l'autarcie représente «une formule d'économie de guerre plutôt que le pivot d'une économie de paix»²². Il se distingue ainsi de nombre de ses collègues. En février 1936, lors de son colloque annuel tenu quelques semaines avant la remilitarisation de la Rhénanie, le Congrès des économistes de langue française débat de l'autarcie. Intervenant dans la discussion, Laufenburger nie qu'elle soit l'application d'une doctrine préalable et en fait une réponse pragmatique à la crise, apportée dans l'urgence par des gouvernements confrontés au repli des échanges internationaux. Deux ans plus tard, peu avant l'Anschluss, lors du colloque de 1938 qui traite de l'«expérience allemande», il s'oppose à ceux qui persistent à voir dans l'autarcie un «succès économique, à peine entaché par quelques abus de crédit» et insiste sur la nocivité de son rôle, tant politique qu'idéologique, affirmant avec force: «Ce qui caractérise l'expérience allemande, c'est son caractère totalitaire»²³. Même si le terme «totalitaire» est encore loin d'avoir la signification qu'il acquerra ensuite dans le contexte du second conflit mondial, puis de la guerre froide, son emploi par Laufenburger est significatif de sa participation aux débats qui traversent le monde intellectuel de son temps.

Sans doute a-t-il été conforté dans cette analyse par l'observation de la «convergence» qui, durant les années 1930, s'instaurait entre des régimes aux orientations diverses, voire opposées, mais tous hostiles au libéralisme. Dès 1937, dans un article prémonitoire, il écrivait: «Si, un jour, pour des raisons que je n'ai pas à approfondir ici, le national-socialisme jugeait utile et possible de se rapprocher économiquement de l'URSS, aucun obstacle ne pourrait surgir, ni dans la conception, ni dans la technique économique des deux pays»²⁴. Sa synthèse précitée sur la politique économique des principaux pays industrialisés souligne le parallélisme de leurs efforts en matière de lutte contre la crise et de préparation à la guerre. On retrouve certes semblables observations chez maints économistes de son temps, tels François Perroux ou Louis Marlio. Mais il importe de marquer que c'est l'analyse de l'autarcie qui le conduit à ces conclusions.

Or, loin de n'être qu'un sujet de débats académiques, l'autarcie a des implications directes sur la situation internationale. Elle fragilise la paix, ses résultats décevants incitant à des annexions territoriales qui, inévitablement, débouchent sur un nouveau

21 Henry LAUFENBURGER, *L'intervention de l'État en matière économique*, Paris 1939, p. 189.

22 ID., *La vie économique en Allemagne* (voir n. 12), p. 1310.

23 *Travaux du Congrès des économistes de langue française 1936. L'autarcie. Le corporatisme devant la doctrine et devant les faits*, Paris 1936, p. 89-91; *Travaux du Congrès des économistes de langue française 1938. Quelques aspects de l'expérience allemande: méthodes et résultats. Hausse des prix et réorganisation des entreprises*, Paris 1938, p. 87.

24 Henry LAUFENBURGER, *Le rapprochement des systèmes économiques soviétique et national-socialiste*, dans: *Revue politique et parlementaire* 44 (1937), n° 511, juin 1937, p. 405-416, cit. p. 406.

conflit. L'Anschluss met ce mécanisme tout particulièrement en lumière. Même si »la Grande Allemagne [obtient ainsi] une place importante dans la sphère danubienne [qui] fait penser à nouveau au Mitteleuropa«²⁵, les importations allemandes ne cessent d'augmenter car, »par une espèce de fatalité, la conquête appelle la conquête: plus l'Allemagne élargit son espace vital, moins elle peut assurer à sa population un niveau de vie confortable. [...] La domination même de tout le continent ne lui permettra pas de satisfaire des besoins de consommation de plus en plus impérieux«²⁶. Désormais, pour Laufenburger, l'interdépendance entre réarmement, autarcie et guerre, pressentie dans ses chroniques datées des premières années d'existence du régime hitlérien, est devenue totale.

Il faut saluer à ce propos la précision et la pertinence de ses analyses. Les chiffres indiqués par lui sur la part du budget consacrée par le régime national-socialiste à la préparation de la guerre sont ceux sur lesquels s'accordent aujourd'hui les spécialistes du sujet, sauf en ce qui concerne leur proportion dans le revenu national allemand²⁷. C'est qu'il possède vis-à-vis de l'Allemagne une longue familiarité, renforcée par de fréquents séjours dans ses universités et centres de recherche. Il y donne des conférences: à Francfort en février 1933 devant la Gesellschaft für Konjunkturforschung, puis la Deutsch-französische Gesellschaft; à Kiel en 1936 à l'Institut für Weltwirtschaft²⁸. Il y publie plusieurs ouvrages. Ses informations s'enrichissent à mesure que progressent les thèses qu'il dirige, les programmes de son laboratoire de recherche, les mémoires rédigés par ses élèves du Centre d'études germaniques qui, rattaché à l'Université de Strasbourg, assure la formation des officiers des services de renseignement français²⁹. Pour porter à la connaissance du public ces informations, il recourt à des canaux multiples dont ses chroniques dans la »Revue d'économie politique« ne forment qu'une partie seulement, plutôt destinée au public universitaire. D'autres périodiques ont une audience plus large, celle de lecteurs éclairés, habitués à de longues études bien documentées, étayées par un solide arrière-plan historique. C'est le cas de la »Revue politique et parlementaire« ou de »Politique étrangère«. D'autres enfin comme »La science et la vie« sont des magazines destinés à des lecteurs disposant de peu de temps, mais néanmoins désireux de comprendre l'actualité

25 Id., La vie économique en Allemagne, dans: REP 52/4 (1938), p. 1181–1208, ici p. 1200.

26 Id., La vie économique en Allemagne, dans: REP, 53/56 (1939), p. 1553–1609, ici p. 1554, chronique datée du 31.7.1939, un mois seulement avant la déclaration de guerre.

27 Selon Albrecht Ritschl, la préparation à la guerre absorbe 73 % du budget allemand dès 1935: Albrecht RITSCHL, Deutschlands Krise und Konjunktur, Berlin 2002, tableau B 8. Pour Werner ABELSHAUSER, Germany. Guns, butter and economic miracles, dans: Mark HARRISON (dir.), The economics of World War II, Cambridge 1998, p. 158, elle représente 15 % du revenu national en 1938, puis 23 % de celui-ci en 1939, et non les 50 % avancés par Laufenburger.

28 Archives départementales du Bas-Rhin (ADBR), Rectorat de l'Académie de Strasbourg, 1007 W 1041, dossier individuel Laufenburger, demandes d'autorisation d'absence, 24.1.1933 et 15.12.1935. Peut-être a-t-il eu l'occasion de rencontrer à Kiel Karl Schiller, le futur ministre de l'Économie de la République fédérale, qui y dirige un groupe de recherches sur le *Grosswirtschaftsraum* et ne fait guère mystère de ses convictions nationales-socialistes.

29 Cf. la liste de ces mémoires dans Corine DEFRAANCE, Sentinelle ou pont sur le Rhin? Le Centre d'études germaniques et l'apprentissage de l'Allemagne en France 1921–2001, avec la collaboration de Christiane FALBISANER-WEED, Paris 2008, p. 93–94.

du moment. Il est remarquable de constater que Laufenburger emploie simultanément chacun de ces moyens.

Aussi, au plan national, fait-il figure d'expert à la compétence unanimement reconnue, d'autant plus qu'à l'Allemagne s'ajoutent d'autres sujets sur lesquels il n'hésite pas à prendre des positions tranchées, parfois d'ailleurs à mauvais escient³⁰. La liste de ses publications, très abondante, témoigne de la diversité de ses centres d'intérêt³¹. Parallèlement, en Alsace, se constitue autour de lui un petit groupe au sein duquel les attitudes face à l'Allemagne évoluent. De source d'inspiration, voire modèle, elle devient progressivement menace. Plusieurs éléments y concourent: réactions face à l'autonomisme, inquiétudes devant l'essoufflement de l'économie régionale, incertitudes sur le sort réservé par les nazis à l'Alsace-Lorraine dans la nouvelle carte de l'Europe qu'ils ambitionnent de réaliser. Bien connu par ailleurs, le cas de Pierre Pflimlin en est un bon exemple. Après avoir soutenu en 1932 devant la faculté de droit et de sciences politiques de l'université de Strasbourg une thèse dirigée par Laufenburger portant sur l'industrie mulhousienne, puis copubliée avec lui en tant que tome II du «Cours d'économie alsacienne», il participe aux recherches financées par l'Institut d'économie comparée, effectuant en Allemagne, puis en Autriche en 1937–1938 des enquêtes donnant lieu à un nouvel ouvrage écrit en collaboration avec Laufenburger publié à la veille de la guerre³². Même si les rapports entre les deux hommes semblent distants, peut-être pour des raisons politiques³³, il n'en appartient pas moins, avec d'autres, à l'entourage de son ancien directeur de thèse. Parmi ses membres, plusieurs exercent des responsabilités dans la vie locale: l'avocat André Braun, chargé par l'Institut d'économie comparée d'une enquête sur le pouvoir d'achat des ouvriers alsaciens sous le Front populaire; Paul Klein qui a consacré sa thèse au régionalisme bancaire en Alsace; Alfred Zimmermann qui a étudié la réintégration de la Sarre dans l'économie allemande; Erwin Schnurmman qui traite du déclin numérique de la population juive en Alsace³⁴. Beaucoup s'alarment de la menace de guerre, sensible depuis la remilitarisation de la Rhénanie, critiquent les projets de remise en cause du particularisme alsacien-mosellan prêtés au Front populaire et s'inquiètent d'une crise économique qui leur paraît affecter tout particulièrement l'Alsace.

30 Comme le montre son incompréhension face à l'institutionnalisme anglo-saxon lors d'un débat avec l'économiste François Trévoux sur la notion de service public analysé par Olivier DARD, *Les économistes et le service public d'une guerre à l'autre*, dans: *Revue d'histoire moderne et contemporaine* 52/3 (2005), p. 119–131.

31 19 ouvrages recensés dans l'hommage post-mortem de la «Revue de science financière», (1966/1, p. 67–68) qui ne tient pas compte des articles, chroniques de revues et interventions de colloques. Sur les mêmes bases, nous en avons dénombré 31.

32 Henry LAUFENBURGER, *La nouvelle structure économique du Reich. Groupes, cartels et politique des prix*, Publications du Centre d'études de politique étrangère, Paris 1938.

33 Souvent tenté par l'extrémisme, Pflimlin exerce des responsabilités au Parti républicain national et social, émanation après 1936 des Jeunesses patriotes. Ses «Mémoires d'un Européen» se bornent à mentionner des «influences diverses» subies au cours de sa jeunesse et à faire état de son admiration pour Maurice Barrès. Pierre PFLIMLIN, *Mémoires d'un Européen. De la IV^e à la V^e République*, Paris 1991, p. 16.

34 Erwin SCHNURMANN, *La population juive en Alsace*, Paris 1936 (Travaux de la Faculté de droit et de sciences politiques de Strasbourg).

Dans ce contexte troublé, dans sa chronique annuelle de la «Revue d'économie politique», Laufenburger, d'abord relativement modéré face au Front populaire dont il juge en juillet 1937 les réformes sociales «légitimes en soi», se fait de plus en plus critique. Il demande que l'on revienne sur «la loi funeste des 40 heures»³⁵. Dans sa dernière chronique d'avant la guerre, il espère que les décrets-lois pris par le gouvernement Daladier-Reynaud en novembre 1938 permettront une reprise fondée sur le réarmement. Parallèlement il réclame davantage de mesures pour renforcer les branches et régions face à l'imminence du conflit, notamment l'Alsace, «économie frontière particulièrement menacée et affaiblie»³⁶. S'y impliquant personnellement, il prend la tête d'une mission patronale envoyée outre-Atlantique en janvier 1939 pour trouver des débouchés à l'industrie cotonnière dont les produits se substitueraient sur le marché américain à ceux des Sudètes grevés de taxes prohibitives depuis le démantèlement de la Tchécoslovaquie³⁷. Les rares documents disponibles sur elle soulignent la minceur de ses chances de succès³⁸. Le contexte américain est peu propice, du fait d'une conjoncture économique fragile, du durcissement du protectionnisme et de la perspective, aux prochaines élections générales, d'«une victoire républicaine [qui] ferait courir à notre commerce de graves dangers»³⁹. Dans ces conditions, malgré l'accueil chaleureux des milieux consulaires, la mission connaît un échec relatif.

Cette première occasion de contact avec le Nouveau Monde n'en a pas moins pour Laufenburger une portée significative. Désormais il joue un rôle quasi-officiel dans la représentation des intérêts économiques alsaciens. A l'âge de 42 ans, investi de multiples responsabilités académiques, bénéficiant de la confiance de Charles Rist, entouré d'élèves dont il favorise la carrière grâce à ses connaissances dans le monde des affaires⁴⁰, il paraît tout désigné pour œuvrer à la mise en place d'un blocus qui, pour certains hauts responsables, sera le meilleur moyen de l'emporter sur l'Allemagne hitlérienne. Aussi est-il affecté en octobre 1939, avec le grade de capitaine, aux services du ministère de la Défense nationale. Lui-même, après avoir vainement attiré l'attention des gouvernants sur l'imminence du conflit et la nécessité de s'y préparer,

35 Henry LAUFENBURGER, La métallurgie, les constructions mécaniques et électriques, dans: REP 51/3 (1937), p. 825–856, ici p. 842; ID., L'économie industrielle, dans: REP 52/3 (1938), p. 741–782, ici p. 781.

36 ID., La production industrielle, dans REP 53/3–4 (1939), p. 1182–1231, ici p. 1187–1189, 1228–1229.

37 Y participent Jean Wenger-Valentin, président du Crédit industriel et commercial d'Alsace et de Lorraine, Henri Zuber, directeur du Syndicat industriel alsacien, Marc Lucius, secrétaire général de la Chambre de commerce de Strasbourg, et Jean Cazal, président des Faïenceries de Sarreguemines.

38 Aux Archives diplomatiques, 3 cartons seulement en ont gardé trace. Quelques détails complémentaires dans les Mémoires inédits de Jean WENGER-VALENTIN, Souvenirs pour mes petits-enfants, p. 49, qui restent muets sur le rôle de Laufenburger.

39 Centre des archives diplomatiques (CAD), B 12-3, réponse de l'ambassadeur de Saint-Quentin à l'administration centrale, 28.7.1939.

40 Un exemple parmi d'autres: en 1931 il présente à Jean Wenger-Valentin, qu'il tutoie, l'un de ses doctorants en ces termes: «En veux-tu un bon? Prends celui-là!» Il s'agit d'Emile Spielrein qui succédera en 1970 à Jean Wenger-Valentin à la présidence du Crédit industriel d'Alsace et de Lorraine (extrait de son discours lors du cinquantenaire de la banque, aimablement communiqué par M. Thiery de Follin).

semble confiant dans les atouts possédés par les démocraties. Cette certitude vole en éclats en juin 1940.

Risques et incertitudes des choix en temps de guerre totale (1939–1945)

Grande rupture dans la carrière de Laufenburger au déroulement jusqu'alors harmonieux, la période allant de l'invasion allemande à la Libération a laissé dans les archives publiques de nombreuses traces: procès-verbaux de la Commission académique d'enquête de Paris devant laquelle il est traduit en octobre 1944 pour vichysme et collaboration, comptes rendus de séances des conseils des facultés de droit dans lesquelles il a enseigné: Strasbourg jusqu'en 1939, puis Bordeaux en 1940–1941, enfin Paris à partir d'octobre 1941. Leur consultation est d'autant plus indispensable que, contrairement à la période précédente, le contenu de ses écrits n'éclaire plus que de manière relativement secondaire l'évolution de sa situation et de sa pensée. Pour lui-même comme pour les différents protagonistes qui sont amenés à étudier son cas, les livres, articles ou prises de position deviennent des pièces à charge – ou à décharge – au contenu utilisable à des fins opposées. À tous égards, on entre dans le temps des engagements. Une autre caractéristique de cette période est la multiplicité des interrogations que suscite son évolution. Beaucoup demeurent sans réponse. À l'image de bien des Français de ce temps, il semble hésitant, voire contradictoire, fluctuant entre collaboration et Résistance, de sorte que, plutôt qu'une couleur tranchée, c'est le gris qui conviendrait le mieux à son cas. Le temps, enfin, prend une importance fondamentale. Telle déclaration, encore acceptable au moment de l'entrée en guerre, ne l'est plus par la suite. Ces ruptures et ce rythme précipité doivent être pris en compte dans les analyses.

Qu'a donc fait Laufenburger pour se trouver menacé lors de l'épuration? En octobre 1944, il est traduit devant le conseil académique d'enquête institué par le Gouvernement provisoire pour examiner les faits survenus dans l'Académie de Paris. Cette juridiction, mise en place par le ministre de l'Éducation nationale René Capitant dans le but d'éviter toute épuration «sauvage», est présidée par le recteur Gaston Roussy. Ses débats pour l'enseignement supérieur sont conduits par le directeur de l'École normale supérieure Alfred Pauphilet. Elle comprend dix membres, dont deux pour chacune des grandes disciplines académiques: lettres, sciences, droit, médecine, pharmacie⁴¹, le droit étant représenté par deux professeurs à la Faculté, Henri Noyelle et Paul Gemähling.

Lors des débats, retranscrits par Laufenburger sous forme manuscrite après les auditions, les accusations fusent: une conférence au théâtre des Ambassadeurs, l'un des hauts lieux de la collaboration parisienne; des cours à l'École supérieure d'organisation professionnelle dirigée par Achille Dauphin-Meunier⁴² ayant donné lieu à des textes publiés dans «Les Nouveaux Temps», le journal de Jean Luchaire; une chronique régulière sur les finances de guerre des belligérants et sur l'économie française

41 Sur la composition de la commission, voir Claude SINGER, *L'Université libérée, l'Université épurée (1943–1947)*, Paris 1997, p. 179–181, ici p. 404.

42 Sur cette école et son directeur, voir Olivier DARD, *Bertrand de Jouvenel*, Paris 2008, p. 160–162.

dans la »Revue de l'économie contemporaine«, fondée en 1942 sous le patronage de Jean Bichelonne qui, pendant toute la durée de l'Occupation, remplace la »Revue d'économie politique« et dont le gérant est également Dauphin-Meunier; des liens avec l'Institut allemand ouvert à Paris à l'automne 1940, devenu rapidement l'un des principaux instruments de la propagande culturelle nazie⁴³; le maintien du local qu'il occupait avant-guerre à proximité du siège de la Société générale pour y effectuer des travaux d'expertise financière grâce à ses bonnes relations avec le directeur général de la banque Maurice Lorain, ce qui le rend suspect d'avoir conservé des liens avec son président, Henri Ardant, arrêté et écarté de la Société générale à la Libération pour avoir présidé en même temps le comité d'organisation professionnelle des banques créé par Vichy.

Mais on lui tient surtout grief de propos défaitistes qu'il a tenus à Clermont-Ferrand le 16 ou le 17 juin 1940, moins d'une semaine avant l'armistice, dans le cabinet du doyen de l'université, devant des collègues strasbourgeois qui, ayant fui l'Alsace, discutaient de l'attitude à tenir face à la menace d'annexion de l'Alsace-Lorraine par le Reich. Portant encore l'uniforme de capitaine, il aurait déclaré: »Pourquoi tant d'abattement? Tout s'est passé pour le mieux. Les Allemands ne nous veulent aucun mal. Nous aurons sans doute à nous inspirer de quelques-uns de leurs principes, notamment à l'égard des juifs, mais cela importe peu. Et puis, nous ferons bientôt alliance avec l'Allemagne contre la Russie et nous reverrons Strasbourg«⁴⁴. Étonnante de la part d'un homme qui paraissait jusqu'alors dépourvu de tout antisémitisme, cette déclaration aurait si profondément choqué les universitaires présents qu'à l'issue de la réunion Paul Gemähling refuse de lui serrer la main et que l'historien de l'art Pierre Francastel, maître de conférences à Strasbourg depuis 1936, déclare: »Nous venons de voir le premier officier allemand. Il porte l'uniforme français«. La gravité de ses accusations est renforcée par sa lettre adressée postérieurement au recteur de l'université de Paris où il se dit »prêt à confirmer devant l'intéressé lui-même les termes de [son] témoignage«, estime que de tels propos représentaient déjà »tout le programme de la collaboration« et ajoute l'avoir dès lors suspecté d'être un »émis-saire de certaines personnalités en contact avec les Allemands«⁴⁵. Laufenburger répondant au conseil académique d'enquête qu'il était à cette date à l'unisson d'un »pessimisme alors très répandu dans le milieu militaire«, Henri Bédarida, professeur à la faculté des lettres de Paris et membre du conseil d'enquête, lui rétorque: »Il y avait des officiers courageux. Vous étiez encore pessimiste quand, quinze jours plus tard, vous avez traversé Clermont pour chercher vos parents«. On doit en effet insister sur le fait qu'après sa démobilisation, le 26 juin 1940, Laufenburger n'a pas suivi les universitaires strasbourgeois qui, en s'établissant à Clermont-Ferrand, ont clairement manifesté leur refus de la germanisation de leur université⁴⁶.

43 Sur cet institut, voir Barbara LAMBAUER, *Otto Abetz et les Français ou l'envers de la collaboration*, Paris 2001, p. 238-243.

44 AN, F17 1683, séance du conseil académique d'enquête, 4.10.1944.

45 Ibid., séance du 6.11.1944, »rapport complémentaire sur la défense présentée par M. Laufenburger«, rédigé par Henri Noyelle. La lettre de Francastel au recteur est datée du 17.10.1944.

46 Sur l'université de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand, voir André GUESLIN (dir.), *Les facs sous Vichy. Étudiants, universitaires et universités en France pendant la 2^e Guerre mondiale*, Clermont-Ferrand 1994; Christian BAECHLER, François IGRSHEIM, Pierre RACINE (dir.), *Les*

Face aux attaques dont il est l'objet, il adopte une attitude maladroite. Il nie la réalité de certains faits, comme la nature de ses rapports avec Dauphin-Meunier, »notoirement hostiles« selon lui, ou avec Henri Ardant, qualifiés d'inexistants, de même que ses liens avec l'Institut allemand dont il déclare avoir à plusieurs reprises décliné les invitations. Par contre, lorsqu'il en reconnaît d'autres, c'est pour en minimiser la portée. Ainsi les textes de ses conférences auraient été reproduits sans son consentement par »Les Nouveaux Temps« et la »Revue de l'économie contemporaine«. Est-ce exact? Il n'est guère possible de le savoir, malgré un dossier sur le sujet qu'il aurait transmis ultérieurement à Gaëtan Pirou. Quant à ses propos défaitistes de juin 1940, ils échappent selon lui à la compétence du conseil d'enquête car, ayant été prononcés avant l'armistice du 22 juin 1940, ils se trouvent prescrits par l'ordonnance du 27 juin 1944 sur l'épuration administrative qui se limite aux actes, écrits et attitudes postérieurs à l'armistice. C'est ignorer – ou feindre d'ignorer – que, dans l'enseignement, cette date a été avancée au 16 juin 1940, soit précisément le jour même ou la veille de celui auquel les propos incriminés ont été tenus⁴⁷. C'est aussi donner raison à ceux qui estiment que son insistance sur ce problème de date n'a pour but que de lui permettre d'échapper à ses responsabilités. Enfin, lorsqu'il déclare avoir transmis, à partir de juillet 1942, à plusieurs membres de réseaux de Résistance dont les attestations figurent au dossier »des renseignements sur la production de guerre [...] glanés dans les journaux anglais [vus] tous les samedis à l'AGEFI [Agence économique et financière – N.D.A.] dans des conditions difficiles en raison de la vigilance des censeurs allemands«⁴⁸, il ne convainc guère ses collègues. Suivant dans ses attendus les conclusions d'Henri Noyelle, chargé d'instruire le dossier, le conseil académique d'enquête y voit une marque de duplicité, »M. Laufenburger ayant servi successivement ou même simultanément la cause de la collaboration et celle de la Résistance«. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant qu'à l'unanimité de ses membres il rende un verdict de culpabilité et demande sa révocation⁴⁹.

Selon l'étude de Claude Singer qui fait autorité sur la question, la révocation représentait une peine sévère parmi celles infligées aux membres de l'enseignement supérieur reconnus coupables de collaboration⁵⁰. Or Laufenburger ne l'a subie que durant deux mois et demi. Comme beaucoup d'enseignants temporairement suspendus à la Libération, il est bientôt gracié, comme l'annonce au directeur de l'Enseignement

Reichsuniversitäten de Strasbourg et de Poznan et les résistances universitaires, Strasbourg 2005, notamment l'article de Léon STRAUSS, L'université française de Strasbourg repliée à Clermont-Ferrand (1939–1945), p. 237–261.

47 Ordonnance du 27 juin 1944 relative à l'épuration administrative sur le territoire de la France métropolitaine, dans: JORF, 6.7.1944, p. 358, art. 1^{er}; ordonnance du 25 juin 1944 relative à la répression des faits de collaboration, dans: JORF, 6 juillet 1944, p. 107–109, art. 1^{er}.

48 AN, F17 1683, compte-rendu manuscrit établi par Laufenburger après l'audition du conseil académique d'enquête du 4.10.1944. Parmi les membres de la Résistance cités, on relève les noms d'Aristide Blank (Défense de la France), Georges Oudard, André Armengaud, Mesnard (La France intérieure), Jean Sirol (chef de secteur dans la région de Toulouse), ainsi que le témoignage de trois étudiants de doctorat de la faculté de droit de Paris, parmi lesquels Edouard Schloesing, officier d'ordonnance de Chaban-Delmas, devenu ultérieurement député FGDS (Fédération de la gauche démocrate et socialiste) du Lot-et-Garonne.

49 Ibid., séance du conseil académique d'enquête du 8.11.1944.

50 Cf. SINGER, L'Université libérée (voir n. 41), p. 267–268.

supérieur le ministre de l'Éducation nationale René Capitant au début de l'année 1945⁵¹. D'autres éléments qui n'ont pas laissé de trace dans son dossier ont-ils incité à porter sur lui un jugement plus nuancé? Est-ce l'effet d'une mansuétude de la part de son ancien collègue à la faculté de droit de Strasbourg qui a bénéficié lui aussi d'une bourse d'étude en Allemagne⁵²? Même si les deux hommes qui sont pratiquement contemporains, étant nés respectivement en 1897 et en 1901, ont suivi des voies radicalement divergentes, son cas a pu retenir l'attention de celui qui était devenu l'un des plus fidèles compagnons du général de Gaulle.

Toujours est-il que l'accueil fait par les deux principaux accusateurs de Laufenburger à la grâce ministérielle en dit long sur l'hostilité qu'ils nourrissent à son égard. Ils démissionnent aussitôt de leurs fonctions. Dans une lettre au recteur de l'académie de Paris, Noyelle proteste contre le désaveu infligé au conseil d'enquête par la décision ministérielle avec une virulence qui suggère que des motifs autres que ceux explicitement invoqués ont pu exister⁵³. S'agirait-il de rivalités académiques? De concurrence en matière de production scientifique, Noyelle ayant peu écrit par rapport à Laufenburger⁵⁴? Quant à Gemähling, appartenant au Sillon, proche de Marc Sangnier, qui présidait à Strasbourg la Ligue d'Alsace-Lorraine pour le relèvement de la moralité publique, il a pu se heurter à Laufenburger pour de multiples raisons: convictions religieuses, rôle dans la vie locale, sympathies pour la Résistance, étant lui-même père de Jean Gemähling, membre important du réseau Combat⁵⁵.

Pierre Francastel, enfin, a alimenté son anti-germanisme à la lecture des penseurs allemands hostiles à la civilisation française, nourrissant ainsi un débat qui, depuis la fin du XVIII^e siècle, oppose les protagonistes des deux pays. L'un de ses ouvrages, paru en 1945, s'intitule «Histoire de l'art, instrument de la propagande germanique»⁵⁶. Sachant son rôle dans la Résistance, puis son long compagnonnage de route avec le parti communiste, il ne peut, dans un tel contexte, que se montrer violemment hostile à la personne et aux propos de Laufenburger.

51 AN, F17 1683, lettre datée du 24.1.1945, placée en tête du dossier.

52 Il en a rapporté une série d'analyses rassemblées et publiées par Olivier BEAUD: René CAPITANT, Face au nazisme. Écrits 1933-1938, Strasbourg 2004.

53 AN, AJ16 6049, dossier individuel Laufenburger, lettre de Noyelle du 19.2.1945: «Nous sommes désavoués par le refus de sanctionner et nous ignorons pourquoi. L'absolution accordée à M. Laufenburger a-t-elle son principe dans la connaissance de faits nouveaux? Le conseil aurait dû en être saisi pour examen complémentaire. [...] Ne procède-t-elle que d'une divergence d'interprétation des mêmes faits? Il nous faut alors admettre que nous avons commis une lourde et impardonnable erreur. [...] Si ces faits sont sans portée ou si l'assurance prise auprès de la Résistance les efface, je me sens quant à moi incapable désormais de pouvoir discerner la duplicité de la droiture et l'erreur de la vérité. C'est dans ce sentiment d'humilité que j'ai l'honneur, Monsieur le recteur, de vous remettre ma démission.»

54 En dehors de ses cours, il a publié trois ouvrages: Henry NOYELLE, Utopie libérale, chimère socialiste, économie dirigée, Paris 1933; ID., La monnaie et le crédit au service de l'économie française, Paris 1941; ID., Révolution politique et révolution économique, Paris 1945.

55 Léon STRAUSS, Notice «Paul Gemähling», dans: Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne, supplément n° 45, Strasbourg 2006, p. 4614-4615. Paul Gemähling est mentionné par Pierre-Olivier DESSAUX, Le consommateur oublié: industrie et commerce alimentaire en France, dans: Alain CHATRIOT, Marie-Emmanuelle CHESSEL, Matthew HILTON (dir.), Au nom du consommateur. Consommation et politique en Europe et aux États-Unis au XX^e siècle, Paris 2004, p. 334-338.

56 Pierre FRANCASTEL, L'Histoire de l'art instrument de la propagande germanique, Paris 1945.

Il reste que le faible nombre des soutiens de ce dernier dans le milieu universitaire étonne. Chez ses anciens collègues strasbourgeois, il n'a guère que des détracteurs, à une exception près: le doyen honoraire de la faculté de droit Joseph Duquesne⁵⁷ qui atteste, »bien que ne [le] connaissant lui-même que du dehors, donc imparfaitement«, que, sollicité par les Allemands de reprendre sa place à l'université, il a refusé de céder à leurs pressions et accompli ainsi »un acte de foi dans les destinées de notre pays«⁵⁸. À Paris, le professeur de droit civil André Rouast déclare avoir partagé avec Laufenburger une chambre à Bordeaux lors de la débâcle. Ce dernier lui aurait exposé son dilemme, tiraillé entre le désir de continuer à servir la France, au risque que sa famille en subisse des représailles, et celui de retrouver un poste à Strasbourg, mais en abandonnant la nationalité française. Ayant opté, après plusieurs heures de doute, pour le premier choix, il a fait »un acte de patriotisme français méritoire. Il était devenu Français en 1918 par le fait des traités, il l'est devenu en 1940 par sa propre volonté«⁵⁹. En revanche le juriste Léon Mazeaud, membre actif de la Résistance, qui en aurait »confié les secrets« à Laufenburger, semble ne rien avoir écrit pour le soutenir.

Comment comprendre cette rareté d'appuis déclarés? S'explique-t-elle par les incertitudes sociales et politiques du moment? Par la jalousie suscitée par l'ascension professionnelle exceptionnellement brillante de Laufenburger avant 1939? Par l'agacement éprouvé devant sa personnalité, peut-être trop sûre d'elle-même, impulsive, maladroite, voire brutale? En 1943, le chroniqueur économique des »Nouveaux Temps« le qualifiait d'»aimable et impétueux théoricien« qui, longtemps partisan de l'économie dirigée, »en diverses manifestations écrites et orales éclatantes, [a] rompu avec ce qu'il avait cru jusque-là être sa vérité économique«⁶⁰. Il y a sans doute du vrai dans ce portrait au vitriol, même s'il émane du principal responsable de la rubrique économique d'un journal collaborationniste. Le silence de Rist, son plus ferme appui durant l'avant-guerre, celui de Pirou, malgré le dossier qu'il lui aurait transmis, interrogent. L'âge, la maladie, les drames vécus pendant la guerre les ont-ils tenus à l'écart du débat⁶¹? Cette abstention, quelle qu'en soit l'explication, n'est guère compensée par l'intervention des membres de l'entourage strasbourgeois d'avant-guerre. Pour tous, à des degrés divers, Laufenburger semble être devenu à la fois indéfendable et infréquentable.

57 Spécialiste de droit constitutionnel, Joseph Duquesne est un bon connaisseur de l'Allemagne. Il a choisi en 1919 d'être affecté à Strasbourg où il a dirigé le Centre d'études germaniques, puis est devenu conseiller à la Cour de cassation. Voir DEFRANCE, *Sentinelles ou pont sur le Rhin?* (voir n. 29), p. 84, 87.

58 AN, F17 1683, lettre au président du conseil académique d'enquête, 20.10.1944.

59 Ibid., lettre au président de la commission d'épuration, 22.11.1944.

60 Ibid., Jacques SAINT-GERMAIN, Réhabilitation de l'économie dirigée, dans: *Les Nouveaux Temps*, 16.3.1943. L'article est versé au dossier d'épuration par Laufenburger qui entend prouver ainsi son absence de rapports avec les milieux de la collaboration.

61 Pirou disparaît en 1946, âgé de 59 ans seulement. Sur son attitude pendant la guerre, voir Lucette LE VAN-LEMESLE, G. Pirou et l'économie dirigée, dans: GUESLIN (dir.), *Les facs sous Vichy* (voir n. 46), p. 65-75. Rist meurt en 1955, à l'âge de 81 ans. On sait que ses dernières années furent assombries par la mort de son fils aîné, engagé dans l'Armée secrète et tué en août 1944 lors d'un accrochage avec les forces allemandes. Cf. à ce sujet l'introduction de son journal publié par Jean-Noël Jeanneney, sous le titre: Charles RIST, *Une saison gâtée*. Journal de la Guerre et de l'Occupation 1939-1945, établi, présenté et annoté par Jean-Noël JEANNENEY, Paris 1983.

Ses prises de position écrites ou orales l'auraient-elles gravement compromis avec Vichy ou avec l'occupant? Quoiqu'en principe distincts, les deux chefs d'accusation sont en pratique confondus et Laufenburger lui-même, peut-être à tort, n'invoque aucune différence entre eux pour organiser sa défense. Malgré le caractère artificiel de la distinction, on peut tenter d'analyser ses relations avec le régime de Vichy, puis avec l'occupant.

Sur les relations avec Vichy, son dossier ne paraît pas plus chargé que celui de maints autres enseignants. Quelques mois après son élection à la Faculté de droit de Bordeaux, il participe, en compagnie de deux collègues connus pour leurs convictions corporatistes, à une série de conférences organisées sous les auspices du préfet régional⁶². Se serait-il rallié à l'idéologie de Vichy, comme le suggère Bernard Bruneteau, y voyant la confirmation d'analyses qui, dès l'avant-guerre, insistaient sur la »convergence« entre les régimes politiques née de la lutte contre la crise⁶³? De fait, cette conférence présente en parallèle à la France les »expériences« du Portugal, de l'Italie et surtout de l'Allemagne nazie dont il détaille l'organisation économique. Mais Laufenburger ne fait pas pour autant l'apologie de la politique économique et sociale de Vichy. La France, au lendemain des lourdes épreuves qu'elle a traversées, lui semble avoir avant tout »soif de réconciliation et de reconstitution« et redouter tout bouleversement de l'ordre économique et social existant. Aussi déclare-t-il: »La réforme économique et sociale de 1936 à 1938 nous a laissé d'excellents éléments de reconstitution économique tels que les contrats collectifs«⁶⁴. On ne sait ce qu'ont pensé les auditeurs de cet hommage inattendu à l'œuvre... du Front populaire. Toujours est-il que cette prise de position, en soulignant une fois de plus l'éloignement entre la politique sociale de Vichy et celle des régimes fascistes⁶⁵, montre les limites de l'admiration qu'il aurait éprouvée pour un »ordre nouveau« d'inspiration totalitaire.

Un même souci de continuité avec le passé l'inspire dans sa préface à une thèse sur les comités d'organisation dirigée lors de son passage à la Faculté de droit de Bordeaux. Stigmatisant ceux qui y voient un moyen d'affranchissement vis-à-vis des lois économiques existantes, il estime que »l'économie nouvelle ne peut vivre et se développer qu'en conservant et en adoptant l'apport que lui fait l'économie ancienne« et félicite l'auteur de la thèse d'être resté »fidèle à la continuité du devenir et aux leçons de l'expérience«⁶⁶. Manifestement, pour lui, les comités d'organisation doivent se limi-

62 Jean BRÈTHE DE LA GRESSAYE, Henry LAUFENBURGER, André GARRIGOU-LAGRANGE, *Le corporatisme, conférences prononcées à l'Athénée de Bordeaux les 1^{er}, 4 et 10 mars 1941, à la demande de M. Pierre-Alype, préfet de la Gironde, Bordeaux 1941*. Le texte est précédé de la reproduction du discours du maréchal Pétain à Saint-Etienne.

63 Bernard BRUNETEAU, *Le totalitarisme. Origines d'un concept, genèse d'un débat 1930-1942*, Paris 2010, p. 225-230, qui cite l'article publié par Laufenburger en juin 1937 dans la *Revue politique et parlementaire* (voir n. 24).

64 DE LA GRESSAYE, LAUFENBURGER, GARRIGOU-LAGRANGE, *Le corporatisme* (voir n. 62), p. 56-69, 62-63.

65 Comme l'a montré Jacques JULLIARD dans sa communication au colloque sur le gouvernement de Vichy et la Révolution nationale, »La Charte du travail«, reproduite dans: *Le gouvernement de Vichy 1940-1942, institutions et politiques*, Paris 1972 (Fondation nationale des sciences politiques. Travaux et recherches de science politique, 18), p. 157-194.

66 Préface à Jean-Guy MÉRIGOT, *Essai sur les comités d'organisation professionnelle*, Paris 1943, p. X-XI.

ter à la tâche qui leur a été assignée lors de leur création: discipliner le libéralisme, et non y substituer un nouveau régime économique de nature corporatiste. Tout ceci ne l'empêche pas, on l'a vu, de participer à l'École supérieure d'organisation professionnelle créée par Vichy en compagnie d'intellectuels comme Bertrand de Jouvenel, de hauts fonctionnaires comme Alfred Sauvy et de dirigeants d'anciens syndicats patronaux comme Robert Buron ou Maurice Olivier.

S'agissant de ses relations avec l'occupant, certaines de ses chroniques de la «Revue de l'économie contemporaine» comportent des omissions ou des appréciations choquantes, surtout sous la plume d'un universitaire spécialiste des rapports franco-allemands. Ainsi, en octobre 1942, reprenant les termes de la loi sur l'utilisation et l'orientation de la main-d'œuvre instituée pour faire effectuer «des travaux utiles à l'intérêt supérieur du pays [par] tous ceux qui ne justifieraient pas d'un emploi utile à la nation», il n'indique pas qu'elle est avant tout destinée à l'envoi de main-d'œuvre en Allemagne. Masquant la portée de ce qui deviendra quelques mois plus tard le Service du travail obligatoire (STO), il fait un rapprochement avec «la méthode employée avant la guerre par les entrepreneurs italiens recrutant des équipes complètes d'ouvriers du bâtiment» et ne craint pas d'affirmer que l'institution bénéficiera aux travailleurs concernés car, «indépendamment de la contribution qu'il apporte à l'effort de guerre européen, ce tour d'Europe peut être pour nos ouvriers l'occasion d'élargir leurs connaissances, de confronter leurs méthodes de travail et, de toute façon, maintiendra intacte leur habileté professionnelle»⁶⁷. On se situe ici bien au-delà de simples «maladresses de présentation».

De même, s'agissant du paiement par la France des frais d'occupation, il se borne à des remarques hâtives, voire édulcorées. D'abord, parce qu'il reste évasif, fournissant sur ce point peu de données chiffrées, dans une chronique qui, pourtant, n'en est guère avare. Ensuite, parce que, même s'il en regrette la lourdeur, il souligne qu'ils ont «une contrepartie relative: la dépense dans le pays» et remarque: «Si notre production pouvait s'accroître, la charge serait moins lourde»⁶⁸. Même s'il paraît difficile de voir dans de telles affirmations la trahison dont l'accusent ses adversaires, l'analyse est délibérément faussée. Est-ce l'effet de la censure? Ou bien le résultat de contributions extérieures? Une correspondance ultérieure jointe à son dossier d'épuration apprend en effet qu'un collaborateur anonyme lui a été adjoint pour la rédaction de ses chroniques de la «Revue de l'économie contemporaine»⁶⁹.

Il convient cependant de ramener ces écrits du temps de guerre aux conditions dans lesquelles fonctionne le monde intellectuel français durant l'Occupation. Le seul fait de contribuer, fût-ce régulièrement, à des publications contrôlées par le régime de Vichy ne suffit pas à ranger tous ceux qui y écrivent parmi les partisans de la

67 Henry LAUFENBURGER, M. *** [L. NEUKIRCH], La situation économique en France, dans: *Revue de l'économie contemporaine* 1/6 (1942), p. 9-14, cit. p. 11.

68 Centre d'information interprofessionnel (dir.), *L'organisation économique actuelle, conférences organisées par l'École supérieure d'organisation professionnelle en juillet-août 1941*, s.l.n.d [2^e éd., 15.10.1941], p. 95.

69 D'où les étoiles placées à côté de son nom en 1942 (voir n. 67) qui masquent le docteur en droit L. Neukirch qui, soucieux de «parer à tout malentendu», précise ultérieurement à l'un des membres du cabinet du ministre de l'Éducation nationale qu'il a «collaboré avec lui à la rédaction de ces articles» (lettre à de Lacharrière, 9.12.1944, AN, F17 1683).

collaboration. Tel est le cas de maints contributeurs de la »Revue de l'économie contemporaine«. Parmi eux, à côté de hauts fonctionnaires, de dirigeants de comités d'organisation ou d'intellectuels comme Bertrand de Jouvenel et François Perroux qui fluctuent entre attirance et répulsion pour les régimes autoritaires, figurent des économistes réputés (Pierre Dieterlen, Maurice Allais, Henri Truchy), des experts (Alfred Sauvy, René Dumont), un savant (Louis de Broglie), un grand poète (Paul Valéry)... À cet égard, Laufenburger semble très représentatif de ce milieu des »gens de lettres« qui vaquent, autant que faire se peut, à leurs tâches, s'efforçant de traverser sans encombre les malheurs des temps.

Aussi la menace de révocation qui pèse sur lui à la Libération paraît-elle due, davantage qu'à ses écrits, aux propos tenus devant ses collègues à Clermont-Ferrand en juin 1940. Il faut encore y revenir. Quelle qu'en soit l'explication (désarroi personnel face à une situation imprévue, souci de faire état d'informations inédites, goût pour le paradoxe), ils ne pouvaient que profondément heurter ceux qui s'engagèrent ensuite dans la Résistance et rendre impossible, à supposer qu'il l'eût souhaité, tout enseignement à l'université repliée où il eût été vraisemblablement fort mal accueilli.

Enfin sa situation personnelle, par ses incertitudes et ambiguïtés, a sa part dans les difficultés qu'il a rencontrées à la Libération. Durant plusieurs mois, de juin à décembre 1940, il entretient une correspondance, abondante mais fort embrouillée, avec les services du rectorat de l'académie de Strasbourg et avec le doyen de la faculté de droit repliée à Clermont-Ferrand Joseph Delpech⁷⁰. Outre des plaintes face aux retards mis à lui verser son traitement, aux erreurs dans la prise en compte de son avancement de carrière, on y trouve la mention de fréquents déplacements et on perçoit la précarité de son sort. Comment parvient-il à circuler sur les routes de l'exode? Dispose-t-il de bons d'essence, d'autorisations de circulation permettant de franchir la ligne de démarcation? Toujours est-il qu'il conduit d'abord sa famille dans une maison de villégiature qu'il possède à la pointe de la Hague, au nord du département de la Manche, situation très exposée car l'armée allemande s'installe immédiatement sur cette côte en position avancée face à l'Angleterre. Puis il effectue plusieurs allers et retours entre Clermont-Ferrand, Bordeaux où il espère obtenir une charge de cours, Caen où ses collègues réclament son aide pour organiser la session d'examens de septembre, et enfin Vichy où se trouve le secrétariat d'État à l'Instruction publique. Manque de moyens matériels pour subvenir aux besoins de sa famille? Nécessité d'échapper aux poursuites des Allemands, relayés par la police de Vichy? Cette dernière hypothèse, non exclusive de la première, paraît vraisemblable. En septembre 1940, recevant des autorités allemandes une invitation pressante à revenir à Strasbourg et restant sourd à leurs injonctions, il en subit aussitôt les conséquences: occupation partielle de sa maison de la Hague, saisie de ses biens à Strasbourg, sacage de son appartement et de sa bibliothèque. L'inquiétude est palpable dans l'une de ses lettres au doyen Delpech. Insistant sur le fait qu'il n'a pas reçu l'autorisation de

70 Spécialiste de droit constitutionnel et administratif, professeur, puis doyen de la faculté de droit depuis 1938, Joseph Delpech fait figure de »mainteneur de l'Université repliée«. Ses bonnes relations avec Laufenburger sont peut-être liées au fait qu'il a publié dans sa collection et préfacé la thèse du fils de Joseph Delpech sur les relations entre Reich et États fédérés sous la République de Weimar: Henry DELPECH, *Les aspects d'un fédéralisme financier. L'exemple allemand*, Paris 1933.

rejoindre la faculté à Clermont et sur les dangers auxquels l'exposerait le renouvellement de sa demande, il lui adresse un pressant appel à l'aide: »Je compte sur vous dans une situation difficile«⁷¹. Sauf à supposer qu'il trompe délibérément son correspondant en ce qui concerne sa volonté – au moins temporaire – de rejoindre l'université repliée, on mesure les risques qu'il court. Son mutisme face aux injonctions allemandes le rend passible d'être arrêté et emprisonné, puis ultérieurement envoyé sur le front de l'Est.

On comprend son soulagement lorsqu'en janvier 1941, lui et les siens trouvent refuge à Paris⁷². Sa situation tarde pourtant à se stabiliser: six mois plus tard, alors que quatre chaires sont libérées du fait du statut des juifs, notamment celles de William Oualid et d'Albert Aftalion, il échoue devant le conseil de la faculté de droit, n'obtenant que 12 suffrages. Il obtient toutefois la suppléance d'un cours à la rentrée universitaire, mais doit attendre 1943 pour devenir professeur agrégé de sciences économiques à la faculté de droit, élu cette fois à l'unanimité des votants⁷³. Mais ses incessants besoins d'argent ne disparaissent pas pour autant. Est-ce l'une des raisons qui l'amènent à conserver le bureau mis à sa disposition par les dirigeants de la Société générale à proximité immédiate du siège social de la banque? Les compétences de l'expert feraient ici bon ménage avec les angoisses d'un homme que sa triple qualité d'universitaire, d'Alsacien et de spécialiste des relations économiques franco-allemandes avait placé dans une position vulnérable.

À l'issue de cette période de 1939 à 1945, même s'il a été disculpé des accusations qui pesaient sur lui à la Libération, Laufenburger souffre de la part de ses collègues d'un ostracisme perceptible dans certaines occasions. En 1945, il n'obtient sa titularisation qu'avec le score médiocre de 17 voix sur 25 participants au vote. Son nom ne figure pas au sommaire de la »Revue d'économie politique«⁷⁴ lors de sa reparution; il ne participe pas au volume d'hommages posthumes consacrés à Gaëtan Pirou. Mais a-t-il vraiment cherché à retrouver la place qu'il occupait avant la guerre dans le monde académique? Quant à l'Allemagne qui n'est plus pour lui le modèle d'érudition qui avait marqué sa jeunesse, il est d'autant plus tenté de s'en détourner qu'arrivent sur le devant de la scène des collègues qui le privent de son quasi-monopole d'avant-guerre: Jean Marchal qui publie un ouvrage sur les rapports entre impôts et évolution conjoncturelle; André Piettre qui consacre sa thèse à la renaissance de l'économie allemande après 1945⁷⁴. Aussi se dirige-t-il bientôt vers d'autres directions, ouvrant dans son itinéraire une nouvelle phase qu'à l'âge de cinquante-deux ans seulement, il peut envisager avec confiance.

71 ADBR, 1007 W 1041, lettre à Joseph Delpech, envoyée de Bordeaux, 16.10.1940.

72 ADBR, 1007 W 1041, lettre à Joseph Delpech, 10.1.1941.

73 AN, AJ16 1803, registre des délibérations du conseil de la faculté de droit, séances du 28.6.1941, 18.7.1941, 13.4.1943 et 3.5.1945.

74 Jean MARCHAL, Rendements fiscaux et conjoncture. Contribution à la théorie de la sensibilité des impôts, Paris 1942; André PIETTRE, L'économie allemande contemporaine (Allemagne occidentale), Paris 1952.

L'isolement progressif d'un éveilleur d'idées (1945–1965)

La reconversion opérée par Laufenburger par rapport à son ancien domaine d'étude n'est pas immédiate. En octobre 1945, il se rend à Berlin comme membre d'une commission chargée d'«étudier le niveau de vie et le niveau de l'industrie à maintenir en Allemagne»⁷⁵. En 1952, sollicité par le haut-commissaire de France André François-Poncet, il fait à Düsseldorf une conférence devant le Cercle franco-allemand. Mais l'Allemagne devient progressivement pour lui une destination peu fréquente et il ne conserve guère de relations avec les universitaires de ce pays⁷⁶. Il ne paraît pas s'intéresser au renouveau de la pensée économique autour de l'ordo-libéralisme, non plus d'ailleurs qu'à d'autres cercles de réflexion. Il n'est pas membre de la Société du Mont-Pèlerin créée en 1947 par Friedrich von Hayek, pas plus qu'il n'avait participé au colloque Lippmann en 1938⁷⁷. C'est à partir de pôles différents et d'une autre revue qu'il rebâtit un réseau de relations, tandis que de nouveaux champs de réflexion s'ouvrent à son inlassable curiosité.

Le premier pôle se trouve à l'université de Toulouse où enseignent deux professeurs d'économie politique qui figurent parmi les rares soutiens trouvés dans le monde académique lors de la période où il était menacé de révocation. Le premier, Max Cluseau, a consacré sa thèse à un sujet dont Laufenburger est familier: la réglementation des banques dans plusieurs pays d'Europe⁷⁸. Divers indices suggèrent qu'à cette date les deux hommes ne se connaissaient guère. Ce n'est plus le cas par la suite. Son étude sur la taxation et le rationnement est préfacée par Laufenburger qui marque ainsi son intérêt pour le commerce auquel il avait consacré avant la guerre une importante synthèse et dont il suit attentivement les problèmes⁷⁹. Le second, Jean Sirol, est un spécialiste des questions agricoles⁸⁰. Aurait-il rencontré Laufenburger dans des milieux proches de la Résistance, comme l'affirme ce dernier devant la

75 AN, AJ16 6049, lettre du rectorat de l'Académie de Paris au doyen de la faculté de droit, 22.10.1945.

76 Une exception est représentée par Fritz Neumark, spécialiste de science des impôts, qui, renvoyé de l'université de Francfort en 1933, devient professeur à Istamboul, puis retrouve après la guerre son poste en Allemagne. Il rassemble un volume d'hommages en l'honneur de son ancien maître Wilhelm Gerloff auquel contribue Laufenburger.

77 Le colloque Lippmann: aux origines du néo-libéralisme, présenté par Serge AUDIER, Lormont 2008; François DENORD, Néolibéralisme version française. Histoire d'une idéologie politique, Paris 2007, ne le mentionne pas, non plus que des spécialistes de la pensée économique allemande: François BILGER, La pensée économique libérale dans l'Allemagne contemporaine, Paris 1964; Patricia COMMUN, Les ordolibéraux. Histoire d'un libéralisme à l'allemande, Paris 2016.

78 Max CLUSEAU, La réglementation des banques. Économie libérale ou économie dirigée? Étude critique de quelques expériences étrangères, Paris 1938.

79 ID., Taxation, rationnement et science économique. Étude théorique et pratique des prix réglementés et d'une économie distributive, Paris 1943. La synthèse de Henry LAUFENBURGER, Le commerce et l'organisation des marchés, Paris 1938, forme le tome 5 du «Traité d'économie politique» d'Henri TRUCHY paru chez Sirey en 1938. Voir à ce propos Laurence BADEL, Un milieu libéral et européen. Le grand commerce français 1925–1948, Paris 1999, p. 255–259, 299–301.

80 Jean SIROL, Les problèmes français du blé, Paris 1934. Sa thèse est signalée par Alain CHATRIOT, La politique du blé. Crises et régulations d'un marché dans la France de l'entre-deux-guerres, Paris 2016.

commission d'enquête de l'Académie de Paris à l'automne 1944, soutenu par Sirol qui déclare avoir reçu de lui «des renseignements de grande valeur»? Toujours est-il que, lorsqu'il se trouve interdit de publication dans la «Revue de l'économie contemporaine» pour avoir suscité l'ire du ministre de la Production industrielle Jean Bichelonne dont il avait critiqué un projet de réforme de l'administration économique, il fait signer par Sirol sa propre chronique consacrée à la situation de l'économie française, ce qui suggère au moins avec lui une réelle complicité d'esprit⁸¹.

D'autres universitaires toulousains, de naissance ou d'adoption, croisent son itinéraire: son ancien collègue strasbourgeois Joseph Delpesch qui y est né en 1872, ainsi que son fils qui réalise pour le compte de l'Institut scientifique de recherches économiques et sociales une enquête intitulée «Recherches sur le niveau de vie et les habitudes de consommation à Toulouse 1936–1938»; l'économiste Alain Barrère, attentif à la chronique sur l'Allemagne tenue avant la guerre par Laufenburger dans la «Revue d'économie politique», devenu spécialiste de l'économie financière, qui enseigne à Toulouse, puis Paris⁸². Pour compenser l'absence de la «Revue d'économie politique» où il ne peut plus – ou ne veut plus – écrire, sauf en des occasions exceptionnelles comme le décès de Charles Rist⁸³, il reprend en 1946 la direction de la «Revue de science et de législation financières» fondée par Gaston Jèze en 1904 dont la publication était suspendue depuis la défaite. Cette vénérable institution connaît ainsi une «deuxième naissance», comme l'écrit ultérieurement Max Cluseau qui lui succédera dix ans plus tard au poste de directeur, partagé quelque temps avec le doyen de la faculté de droit et de sciences économiques de Nice Louis Trotabas. En même temps, le titre de la revue est reformulé pour mieux le faire correspondre aux orientations d'une discipline qui, d'abord enseignée par les juristes, l'est désormais par les économistes. De cette lente évolution, toujours accomplie en plein accord – au moins apparent – entre les protagonistes, Laufenburger est l'un des principaux responsables.

Celle-ci s'accompagne d'un sensible infléchissement vers le néo-libéralisme, en décalage avec ses positions au lendemain du conflit qui témoignaient d'une imprégnation keynésienne et d'un vif intérêt pour l'intervention sociale de l'État. Divers symptômes le montraient: la traduction de l'ouvrage de Beveridge, «Du travail pour tous dans une société libre», complété par d'abondantes notes et un index des principales notions utilisées, après un voyage à Londres lors duquel il a rencontré l'auteur⁸⁴; un opuscule sur l'impôt qui en soulignait l'utilité dans la lutte contre les crises, notamment grâce au «budget cyclique»⁸⁵. Or les éditions successives de son «Que sais-je?» sur l'histoire de l'impôt durant les années 1950 substituent à ce développe-

81 Jean SIROL, La vie économique de la France au début de 1944, dans: *Revue de l'économie contemporaine* 3 (1944), n° 21, janvier 1944, p. 15–20.

82 Alain BARRÈRE, *Théorie économique et impulsion keynésienne*, Paris 1952; *id.*, *Histoire de la pensée économique et analyse contemporaine*, Paris 1973.

83 Sa contribution au numéro spécial publié par la revue évoque le «vénéré maître [...], précurseur de l'économie financière [...], demeuré toujours attentif aux phénomènes de psychologie collective dans l'analyse des problèmes monétaires». Henry LAUFENBURGER, *Le théoricien des finances publiques*, dans: *REP* 65/6 (1955), p. 908–912.

84 William BEVERIDGE, *Du travail pour tous dans une société libre*, traduit de l'anglais par Henry LAUFENBURGER et Jean DOMARCHI, Paris 1945.

85 Henry LAUFENBURGER, *L'impôt*, Paris 1946, 43 p.

ment un exposé de l'*open market policy* destinée à calmer les tensions inflationnistes⁸⁶. Laufenburger semble donc revenu à des conceptions moins avancées en matière de politique fiscale, ce qui donne à sa conversion au keynésianisme à la fin de la guerre le caractère d'un phénomène passager, au sein d'un libéralisme qui, chez lui, quoique temporairement contrarié, serait resté le fond même de sa pensée.

Parallèlement, dans le prolongement de plusieurs thèses dirigées durant l'Occupation ou au tout début des années 1950⁸⁷, il s'intéresse à l'organisation du crédit à moyen terme dans l'économie française, entretenant des relations épistolaires avec le directeur du Crédit national, puis gouverneur de la Banque de France Wilfrid Baumgartner⁸⁸. Il participe aux débats sur la réforme des impôts indirects et la taxation des produits de base, cautionne les propositions d'Eugène Schueller sur l'«économie proportionnelle» en 1947, de Maurice Lauré sur la taxe à la valeur ajoutée en 1952⁸⁹. Son prestige intellectuel demeure vif auprès de tous ceux qui s'intéressent à la politique économique, en France et dans les autres pays industrialisés, à la seule exception de l'Allemagne fédérale.

Sa carrière, pourtant, connaît une ultime inflexion. En 1958, sans attendre l'âge réglementaire du départ en retraite, il quitte la faculté de droit et de sciences économiques de Paris pour devenir professeur aux facultés de sciences économiques et sociales de l'université de Genève. Des raisons de santé, personnelles ou familiales, ont sans doute compté dans ce départ⁹⁰. Il n'est pas interdit d'y voir aussi d'autres motivations: considérations financières, attraction d'économistes suisses rencontrés avant la guerre lors des congrès annuels des économistes de langue française, tels William Rappard ou Samuel Scheps, cofondateur à Genève de la Banque de crédit international dont il devient vice-président et pour laquelle il rédige un bulletin «très apprécié des milieux financiers». C'est à lui qu'était destiné son dernier article, demeuré inachevé lors de sa mort⁹¹.

Conclusion: La portée d'un itinéraire intellectuel

Doté par ses origines géographiques, son appartenance sociale et sa formation académique de nombreux atouts, Laufenburger a consacré la moitié de sa carrière universitaire à maintenir entre France et Allemagne un dialogue ininterrompu. Certes, la

86 Id., *Histoire de l'impôt*, Paris, 1954, ²1959 (Que sais-je?, 651).

87 René PIET BERTON DE LESTRADE, *Le financement des dépenses publiques pendant la guerre 1939–1940*, Paris 1942; Henri MALEPRADE, *Le bon du Trésor dans la politique financière moderne*, Paris 1944; Jacques BOUCHACOURT, *Aspects économiques et financiers des chèques postaux*, Paris 1950.

88 Olivier FEIERTAG, Wilfrid Baumgartner, un grand commis des finances à la croisée des pouvoirs (1902–1978), Paris 2006, p. 242–250.

89 Frédéric TRISTRAM, Une fiscalité pour la croissance. La direction générale des Impôts et la politique fiscale en France de 1948 à la fin des années 1960, Paris 2005, p. 348–356.

90 Comme l'indique Louis Trotabas dans l'hommage post mortem que lui rend la «Revue de science financière»: Louis TROTABAS, L'étude des finances comparées dans l'œuvre d'Henry Laufenburger, dans: *Revue de science financière* 58/1 (1966), p. 34–39, ici p. 34.

91 Henry LAUFENBURGER [posthume], Monnaie et finances. Quelques aspects de la *fiscal policy*, dans: *Revue de science financière*, 58/1 (1966), p. 7–20. L'article est inclus dans l'hommage de BARRÈRE, Henry Laufenburger économiste (voir n. 11).

période n'était guère propice à faire d'un économiste alsacien un passeur d'idées entre les deux pays. Tel est pourtant le visage sous lequel il apparaissait, analysant les aspects successifs de l'économie allemande, jusqu'au moment où le durcissement des antagonismes nationaux joint à la volonté de puissance et au totalitarisme nazi ont conduit à un nouveau conflit.

Or cette situation s'est bientôt refermée sur lui en un véritable piège. Après l'effondrement militaire français de mai-juin 1940, ses difficultés à adopter face à l'Allemagne une ligne de conduite claire ont fait planer sur lui un soupçon de complaisance à l'égard d'un occupant qui, de son côté, tentait de le retourner à son profit en jouant sur sa double qualité d'Alsacien né avant 1914 sous le régime allemand et d'expert possédant outre-Rhin de nombreux contacts. Cette situation délicate était aussi celle d'autres universitaires, alsaciens ou non, qui ont adopté d'emblée des positions plus tranchées comme les germanistes Pierre Bertaux et Edmond Vermeil, les historiens Marc Bloch et Fernand L'Huillier⁹². Le moins que l'on puisse écrire à son propos est qu'il n'y est pas parvenu. Pour de multiples raisons où rentrent en ligne de compte le caractère, le manque de clairvoyance, peut-être aussi une confiance excessive dans ses capacités à convaincre ses interlocuteurs, il n'a pas évité des propos et des écrits imprudents qui, dans le contexte de la Libération, lui ont fait risquer d'être révoqué définitivement de l'Université.

Du même coup, son dossier d'épuration permet d'observer les secousses qui ont affecté le monde universitaire français à la Libération, tout au moins dans les facultés de droit et d'économie politique. Laufenburger sert ici de révélateur de la manière dont fonctionne ce microcosme sous des apparences de consensus et d'unité. À ce titre, il serait intéressant de le comparer à d'autres économistes également marqués par la pensée germanique, proches sous Vichy des cercles du pouvoir, comme par exemple François Perroux qui a été en 1942-1943 secrétaire général de la Fondation Alexis Carrel pour l'étude des problèmes humains.

Il est également caractéristique d'observer que Laufenburger, quoiqu'ayant abandonné son champ d'étude initial au lendemain de la guerre, n'en a guère subi de conséquences fâcheuses. Ce changement d'orientation n'a pas nui à sa carrière, comme le montrent autour de lui les hauts fonctionnaires et responsables d'institutions de crédit qui continuent à se réclamer de son autorité. Tout en jetant les bases d'une nouvelle discipline, puis en quittant Paris pour Genève, il a conservé son rayonnement de grand universitaire, quoiqu'avec moins d'éclat qu'avant la guerre, entretenant des contacts avec des collègues de toute obédience, capable de faire la synthèse de faits relevant de champs épistémologiques distincts et de s'intéresser à de multiples domaines entre lesquels il circule avec une égale aisance. À ce titre aussi, son cas paraît exemplaire.

Enfin, pour quiconque s'intéresse aux péripéties du dialogue intellectuel entre France et Allemagne, Laufenburger s'impose à l'attention. Ses interventions en soulignent les multiples facettes: alternance de phases de blocage et de réconciliation,

92 Sur ces itinéraires, voir Gilbert MERLIO, Lichtenberger, d'Harcourt, Vermeil. Trois germanistes français face au phénomène nazi, dans: Hans-Manfred BOCK, Reinhart MEYER-KALKUS et Michel TREBITSCH (dir.), *Entre Locarno et Vichy. Les relations culturelles franco-allemandes dans les années 1930*, Paris 1993, p. 375-390.

étroite subordination à l'évolution générale des rapports entre les deux pays, rôle actif de certains médiateurs, souvent alsaciens. Pour le meilleur et pour le pire, Laufenburger s'est longtemps efforcé d'y tenir un rôle actif. Pouvait-il réussir? Il aurait fallu pour cela des temps moins rudes, des obstacles moins profonds, peut-être aussi un caractère moins sujet aux revirements soudains, doté de plus de réalisme et de continuité. En l'absence de ces conditions, il ne pouvait qu'être amené à y renoncer.